

Personnes présentes	<u>Formateurs de la Ligue Dauphiné-Savoie</u> - Ali MANI <i>Conseiller technique fédéral</i> - Bernard BOCQUET <i>Président de la Commission Statuts et Règlements</i>
	<u>Membres du club Handball-Club Aime Tarentaise Vanoise</u> - Stéfanie ROCHE <i>Présidente, joueuse, parent de joueurs</i> - Christel LHERMITTE <i>Trésorière, parent</i> - Michèle BARINGO <i>Membre du Conseil d'Administration, joueuse, parent</i> - Émeline ESSELIN <i>Membre du CA, entraîneur, joueuse</i> - Tristan MAIRE <i>Membre du CA, entraîneur, joueur</i> - Antonin LEMANT <i>Membre du CA, entraîneur, joueur</i>

Bilan de l'intersaison (continuité et relance de l'activité du club pendant l'été, reprise des compétitions)	• Au 13 octobre, le nombre de licenciés est d'ores et déjà en augmentation par rapport à la saison passée. On peut notamment relever un important contingent de jeunes filles, regroupées dans une seule et même catégorie (les -15) du fait des problématiques du club et du comité cette saison (pas de -13F au club ni de -17F en Savoie cette année). • La réunion de rentrée, suggérée par MM. Bocquet et Mani lors du premier temps de travail de l'accompagnement-club, s'est révélée être un succès. De nombreux parents et joueurs furent présents. Cela a permis aux entraîneurs de poser les bases concrètes et sereines nécessaires au bon lancement de la saison. • Il fut un temps évoqué de réaliser un questionnaire à l'attention des licenciés afin de recueillir leurs avis et idées quant à leur perception du club, leurs attentes, leurs perspectives... Il n'a pas été rédigé. En effet, à la suite de l'édition 2016 du Snowball, le questionnaire de retour sur l'événement n'avait pas rencontré un très grand « succès »... Pour autant, si un questionnaire de ce type devait être mis en place, M. Bocquet indique qu'il serait nécessaire de bien cibler les questions, selon les attentes du CA, afin de le rendre exploitable.
Etat d'avancement du projet de l'accompagnement-club	1. Selon M. Bocquet, il est nécessaire de désigner/nommer/choisir un membre en charge du projet : un « pilote », dont le rôle serait de faire avancer le travail, de relancer les membres... Après concertation, Antonin Lemant est « désigné volontaire ». 2. <u>Réalisation des objectifs fixés à l'issue de la dernière réunion</u> - La communication des comptes rendus de réunion (du CA, de l'accompagnement-club, de commissions...) est désormais rendue possible par un onglet dédié sur le site internet du club (« Le club » > « Comptes rendus »).

Etat d'avancement du projet de l'accompagnement-club

- Les statuts du club ainsi que le règlement intérieur ont été modifiés par Tristan Maire et Stefanie Roche. Ils devront faire l'objet d'une validation lors d'une assemblée générale extraordinaire.

- La réflexion à propos du projet-club est encore en cours.
Il conviendrait dans un premier temps de définir les axes du volet sportif, qui devront s'adosser aux valeurs et aux principes directifs de l'association.

- Emeline Esselin, Adrien Pellicier et Antonin Lemant ont profité d'un temps de travail estival pour tenter de clarifier la constitution et les rôles des commissions du club.

Suite à la communication du document de travail, MM. Mani et Bocquet font remarquer que la « Commission administrative » correspond peu ou prou au Bureau. Aussi n'aurait-elle pas lieu d'être.

D'autre part, il serait nécessaire de créer une commission dédiée à la recherche de partenaires et au sponsoring, afin d'épauler Nathalie Andrieux. Bien qu'elle fasse un excellent travail seule, cela permettrait d'assurer, au sein du club, la continuité de ses démarches en cas de changement (départ, maladie...)

Enfin, pour la prochaine saison, il faudrait envisager d'intégrer la gestion de la réservation des gymnases, des conclusions de match... dans la commission sportive afin de partager le travail. En effet, en début de saison, ces contingences représentent une tâche très lourde qu'il est difficile d'assumer seul(e) lorsque l'on est bénévole.

- Plus globalement, MM. Bocquet et Mani invitent le club à structurer davantage ses commissions en menant à terme plusieurs actions :

- Réunir les responsables des tâches au sein de chaque commission.
- Définir un tronc commun au niveau du fonctionnement de chaque commission pour par la suite agir de manière plus spécifique.
- Budgétiser les commissions.

Tout ceci pourrait concourir à mettre les membres de chaque commission dans les meilleures dispositions afin qu'ils mènent à bien leurs tâches, et éventuellement de faciliter les recrutements...

- De nombreux points sont en projet au niveau de la commission sportive. En premier lieu, la définition du projet sportif. Puis, il conviendra de s'interroger sur la continuité technique au niveau de chaque filière.

Enfin, M. Mani attire l'attention des membres du club sur les attendus de la Ligue au niveau de l'arbitrage lors des prochaines saisons (*ce point sera traité dans la suite du compte-rendu*).

Axes de développement & Solutions suggérées

- L'arbitrage doit faire partie intégrante du projet du club, en vue des échéances prochaines imposées par le passage en grande ligue AURA. En effet, à l'horizon 2017/2018, il sera nécessaire que chaque club puisse présenter une personne qualifiée « animateur arbitrage » (qualification acquise à la suite d'une formation de 40 heures environ, dont 12 en présentiel), ainsi que des accompagnateurs (qui pourront être des parents). De même, chaque club devra se prévaloir d'une école d'arbitrage d'ici une ou deux saisons.
Y M. Mani transmettra au club des données concernant cette réforme qui se mettra en place parallèlement à la Grande Ligue AURA. Notons que l'embauche d'un service civique pourrait être intéressante sur ce domaine.
- Les formateurs de la Ligue s'interroge sur la valorisation des bénévoles au sein du club, et en particulier des membres dirigeants. Il est nécessaire d'en « prendre soin », de leur permettre de s'interroger sur leur pratique, d'avoir des feedbacks, de leur donner des pistes pour se former davantage...
De même, pour le bon fonctionnement du club, il est important de construire des moments conviviaux entre les membres du CA.
Constatons enfin que la dernière réunion du CA date de mai/juin dernier. Il faudrait, selon MM. Bocquet et Mani, le réunir plus régulièrement, en essayant de s'en tenir à un ordre du jour concis et précis, et surtout en effectuant un travail en amont (par exemple, chaque commission pourrait envoyer un compte-rendu de ses réflexions quelques temps en avance pour consultation avant la réunion).
- Pour faciliter la communication interne, il est suggéré de s'appuyer sur certains outils en ligne collaboratifs. M. Mani présente brièvement le réseau Framasoft, libre d'accès.
- Enfin, il est rappelé aux participants de la réunion l'opportunité que représente la tenue du Mondial masculin de handball en janvier prochain. Comment le club pourrait en tirer parti ?
Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut l'utiliser et communiquer dessus. Une fan-zone sera en place à Albertville pendant les matchs des 21, 22 et 24 janvier.
Le club pourrait-il envisager des soirées consacrées à la retransmission de certains matchs ? D'autre part, les matchs sur Albertville pourraient être l'occasion de valoriser l'investissement des bénévoles.
Y D'une manière générale, il est très important lier la plupart des événements du club à cette échéance.

Prochain temps de travail en groupe

La prochaine réunion est fixée au début de l'année 2017, après le Mondial. D'ici là, il conviendra :

- de définir un projet sportif ;
- de prendre du recul sur le fonctionnement du club afin de mettre en évidence ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas en son sein = forces et faiblesses en interne – opportunités et menaces en externe (SWOT) ;
- de mettre tout cela en relation avec l'environnement extérieur du club (à établir par commission, puis plus globalement au niveau du club).